



No de résolution  
ou annotation

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) Tél.: 1-800-363-9251 No. 960

#### ARTICLE 7

LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS DU PERSONNEL ET DES ÉLUS MUNICIPAUX SONT FIXÉS À 0.40 \$/KM

#### ARTICLE 8

LES FRAIS DE FINANCEMENT POUR CHÈQUE SANS PROVISION SONT DE 20\$ LE CHÈQUE.

#### ARTICLE 9

LE CONSEIL PRÉVOIT UNE SUBVENTION DE 230 488\$ POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER.

#### ARTICLE 10

LE CONSEIL DÉCRÈTE QUE LA TAXE FONCIÈRE ET LA TAXE POUR LA COLLECTE DES ORDURES SERONT PAYABLES EN SIX VERSEMENTS : LE PREMIER VERSEMENT ÉTANT DÛ TRENTE (30) JOURS APRÈS LA DATE D'ENVOI DU COMPTE DE TAXES, LE DEUXIÈME VERSEMENT ÉTANT DÛ QUARANTE-CINQ (45) JOURS APRÈS LA DATE D'ÉCHÉANCE DU PREMIER VERSEMENT, LE TROISIÈME VERSEMENT ÉTANT DÛ QUARANTE-CINQ (45) JOURS APRÈS LA DATE D'ÉCHÉANCE DU DEUXIÈME VERSEMENT, LE QUATRIÈME VERSEMENT ÉTANT DÛ QUARANTE-CINQ (45) JOURS APRÈS LA DATE D'ÉCHÉANCE DU TROISIÈME VERSEMENT, LE CINQUIÈME VERSEMENT ÉTANT DÛ QUARANTE-CINQ (45) JOURS APRÈS LA DATE D'ÉCHÉANCE DU QUATRIÈME VERSEMENT ET LE SIXIÈME VERSEMENT ÉTANT DÛ QUARANTE-CINQ (45) JOURS APRÈS LA DATE D'ÉCHÉANCE DU CINQUIÈME VERSEMENT ET CE, POUR LES COMPTES DE TAXES EXCÉDANT 200\$.

#### ARTICLE 11

LES SALAIRES OU RÉMUNÉRATIONS SONT :

DIRECTRICE GÉNÉRALE	16.00\$/ HEURE
1ER EMPLOYÉ DE VOIRIE	18.00\$/ HEURE
DEUXIÈME EMPLOYÉ DE VOIRIE	15.50\$/ HEURE
EMPLOYÉ OCCASIONNEL	12.00\$/ HEURE
CONCIERGE	10.00\$/ HEURE

MAIRE : 3 238\$ PLUS 1618\$ D'ALLOCATION DES DÉPENSES = 1 214\$/3 MOIS

ÉLUS : 1 080\$ PLUS 540\$ D'ALLOCATION DES DÉPENSES = 405\$/3 MOIS

DE PLUS, LES SÉANCES EXTRAORDINAIRES SERONT RÉMUNÉRÉES À 75\$ POUR LE MAIRE ET 25\$ POUR LES CONSEILLERS.

#### ARTICLE 12

LES CHEMINS NON ENTRETENUS AU COURS DE LA SAISON HIVERNALE SONT LES MÊMES QUE PAR LES ANNÉES PRÉCÉDENTES ET LA MUNICIPALITÉ SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS ENVERS LES PERSONNES QUI LES EMPRUNTERONT.

LA DATE DE RÉFÉRENCE ÉTANT LE 1ER NOVEMBRE DE CHAQUE ANNÉE.

RANG 5 JETTÉ SUD AU COMPLET	RÉF. : 95520
RANG DES ÉTANGS DE HÉLÈNE LAFRANCE ET +	RÉF. : 95544-95522
CHEMIN DU RUISSEAU-À-LA-LOUTRE DE LAURENT BÉRUBÉ ET +	RÉF. : 95611
CHEMIN DU LAC-À-PIERRE AU COMPLET	RÉF. : 95610
ROUTE DU 7IÈME AU 10IÈME RANG DE PINEAULT NORD (DU 4 CHEMINS VERS LE LAC-À-PIERRE) AU COMPLET	
RANG 8, PINEAULT NORD DE J.C. DECHAMPLAINET +	RÉF. : 95530
RANG 9, PINEAULT SUD AU COMPLET	
ROUTE DU 9IÈME AU 10IÈME ROUTE MITIS (DU 4 CHEMINS VERS LE LAC MITIS) AU COMPLET	
RANG 8, JETTÉ À PARTIR DU RANG GAGNON À LA ROUTE MITIS	RÉF. : 95521

#### ARTICLE 13

LA LOCATION DE LA SALLE PAROISSIALE EST DE 120\$ PLUS 30\$ POUR LE MÉNAGE ET LA SALLE DU COLLÈGE EST DE 95\$ PLUS 30\$ POUR LE MÉNAGE POUR LE PUBLIC, ET GRATUIT POUR LES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF DE LA MUNICIPALITÉ, PLUS 30\$ POUR LE MÉNAGE.



No de résolution  
ou annotation

DE PLUS, POUR LA SALLE PAROISSIALE, LES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF QUI VOUDRONT FAIRE DES ACTIVITÉS EN DEHORS DE LA PÉRIODE ESTIVALE, DEVRONT PAYER LA FACTURE D'HUILE À CHAUFFAGE.

#### ARTICLE 14

LE PRÉSENT RÈGLEMENT ENTRE EN VIGUEUR SELON LA LOI

ADOPTÉ LE 20 DÉCEMBRE 2010

PUBLIÉ LE 21 DÉCEMBRE 2010

Maire : Réginald Duguay

148-10

3. Levée de l'assemblée  
Proposée par Ginette Pelletier, à 20 :22 heures.

Maire : Réginald Duguay

Sec.-trés. : Marie-Pierre Dionne

## 2011

Le 10 janvier 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à 20:00 heures au 156, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Réginald Duguay et des conseillers : Anne-Marie Painchaud, Jean-Louis Arsenault, Gérard Carré, Ginette Pelletier, Normand Henley et Gino Canuel.

Quatre citoyens sont présents.

- 01-11 1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.  
Proposé par Anne-Marie Painchaud, appuyée par Jean-Louis Arsenault, d'accepter l'ordre du jour.
- 02-11 2. Acceptation des procès-verbaux du 6 décembre et du 20 décembre 2010.  
Proposé par Gino Canuel, appuyé par Ginette Pelletier, d'accepter les procès verbaux.
3. Correspondance
- 03-11 3.1 Centre matapédien d'études collégiales – financement  
Pas de suivi.
- 3.2 Imprimerie Limoilou – feuillet paroissial  
Pas de suivi.
- 04-11 3.3 Tournoi de golf Sébastien Caron – commandite  
Proposé par Gérard Carré, appuyé par Anne-Marie Painchaud, d'envoyer 100\$.
- 3.4 LEUCAN – demande de don  
Proposé par Ginette Pelletier, appuyée par Anne-Marie Painchaud, d'envoyer 25\$.
4. Information
- 4.1 Aménagement forestier (TPI) – consultation publique